



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Délai - Obtention du certificat de nationalité française

Question écrite n° 1819

Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés rencontrées par les Français nés et établis hors de France sollicitant l'obtention d'un certificat de nationalité française. Sans ce document, de nombreuses personnes pouvant pourtant prétendre à la nationalité française ne peuvent pas venir en France, faute de visa. Actuellement, il semblerait que le délai moyen de traitement d'un dossier se situe autour de 24 mois, dès lors que celui-ci est réputé complet. Ce délai déraisonnable s'explique par le nombre croissant de demandes qui est passé, entre 2009 et 2013, de 14 250 à 17 381 par an, ainsi que par le manque chronique de personnel au sein du service de la nationalité des Français nés et établis hors de France. Saisi de nombreuses demandes en ce sens, il souhaiterait que lui soient confirmés précisément le nombre de personnel affecté au traitement des demandes de certificat de nationalité française, le nombre de demandes reçues entre 2014 et 2017, les délais moyens de traitement des dossiers ainsi que les mesures envisagées pour diminuer ce délai.

Texte de la réponse

Il convient de rappeler que le nombre de certificats de nationalité française (CNF) insuffisamment documentés s'élève à 31 343 en 2017 et qu'au 21 août 2018, 41 271 demandes sont en attente de traitement. L'âge moyen du stock en 2017 est de 36 mois. La fusion des deux services (pôle de la nationalité et service de la nationalité des français nés et établis hors de France résidant à l'étranger) permettra d'améliorer le délai de traitement. Par ailleurs, le déménagement et le regroupement des deux services sur le site des Batignolles ont permis la mise en place d'un accueil unique identifiable. Un serveur vocal installé prochainement et une rubrique sur le site internet du tribunal de grande instance de Paris contribueront à améliorer l'accueil et le traitement des demandes.

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1819

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2017](#), page 4792

Réponse publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10281